

ÉLECTIONS RÉGIONALES

14 ET 21 MARS 2010

**LA FRANCE CHANGE,
NOS RÉGIONS
DOIVENT CHANGER AUSSI.**

ARGUMENTAIRE / Plan en faveur de la jeunesse

Le 09/02/2010

« En préparant les jeunes à leur avenir, la France prépare son avenir »

Nicolas Sarkozy, 24 avril 2009

Contexte

• 100 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans qualification. C'est une tragédie pour ces jeunes qui ne peuvent que difficilement trouver un emploi. C'est un gâchis immense pour la société. **L'emploi et la formation des jeunes sont donc une priorité.**

• Lors d'une crise, les jeunes sont particulièrement vulnérables car les entreprises réduisent les nouvelles embauches. Le 24 avril 2009, le Président de la République a donc lancé le **Plan d'urgence en faveur de l'emploi des jeunes, doté de 1,3 milliard d'euros en faveur de la formation, l'apprentissage et la professionnalisation des jeunes de moins de 26 ans. Son objectif est d'aider plus de 500 000 jeunes à s'insérer dans la vie active.**

• Au-delà de cette réponse face à la crise, le Chef de l'Etat a voulu tracer des perspectives de long terme pour la jeunesse. **Le 29 septembre 2009, il a présenté un plan en faveur de la jeunesse, inspiré du Livre vert de Martin Hirsch. « Mon projet pour la jeunesse, c'est l'autonomie »** a déclaré Nicolas Sarkozy à cette occasion.

Les 4 axes du plan en faveur de la jeunesse

Un budget de **500 millions d'euros** pour l'ensemble des mesures du plan servira à développer un programme ambitieux autour de 4 axes :

1. **Une éducation plus adaptée** : l'information délivrée aux jeunes sur les filières et les débouchés sera améliorée. **Nous devons passer d'une orientation subie à une orientation choisie.**
2. **Une insertion professionnelle facilitée** :
 - **Repérage et suivi systématique des jeunes décrocheurs**
 - **Mise en place d'un système de pré-recrutement** : une entreprise pourra financer les études d'un jeune en échange d'un engagement de ce dernier à travailler pour elle après sa formation.
 - **Interdiction des stages hors cursus pour que les stages soient mieux intégrés à la formation.**
 - **Revenu de Solidarité Active (RSA) pour les jeunes de moins de 25 ans qui ont travaillé au moins deux ans.**
3. **Une aide spécifique pour 8 000 jeunes en grande difficulté d'insertion avec le revenu contractualisé d'autonomie.**
4. **Une responsabilité réaffirmée avec le service civique.** Les jeunes participeront à des activités utiles pour la société. Cette expérience sera reconnue et valorisée dans leur parcours. Ce service civique mobilisera 10 000 jeunes dès 2010 (75 000 à partir de 2015) et sera à terme accessible à 10% d'une classe d'âge.

CONTACT

DIRECTION DE LA CAMPAGNE NATIONALE

55, rue La Boétie – 75008 Paris

Tél. : 01.40.76.27.28

regionales2010@u-m-p.org

